

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du jeudi 15 décembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 09-12-2022

Date d'affichage : 22-12-2022

N° Délibération : 40-12-2022

Présents : Mme Chrystèle CATEL ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Hervé PROYART, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absents excusés : Mmes Ophélie COUZEREAU représentée par Vincent RETOURNÉ, Mme Claire DACHICOURT non représentée, M. Gabriel LEFEVRE représenté par Francis JULLIEN, M. Marino PEGORARO représenté par Michel VAN DE VELDE,

Absent non excusé : M. Jérémy DEVOS.

Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.

Secrétaire de séance : M. BOULOGNE Christian est nommé secrétaire de séance.

DEL N°40-12-2022 Rétrocession concession cimetière :

M. le Maire informe qu'il a reçu un courrier en date 22 octobre dernier concernant une demande de rétrocession de concession dans le cimetière communal.

M. Le Maire expose au Conseil municipal que M. DUFOURMANTELLE, acquéreur d'une concession à l'emplacement N°317 en date du 23 septembre 2015 pour une durée de cinquante ans, se propose aujourd'hui de la rétrocéder à la commune. Celle-ci étant vide de toute sépulture, M. DUFOURMANTELLE déclare vouloir rétrocéder ladite concession, à partir de ce jour, à la commune afin qu'elle en dispose selon sa volonté, contre le remboursement de la somme de 172 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **11 voix pour**, (C. CATEL, O. COUZEREAU représentée par V. RETOURNÉ, F. BÉRULLIER, C. BOULOGNE, O. DUMONT, F. JULLIEN, G. LEFEVRE représenté par F. JULLIEN, M. PEGORARO représenté par M. VAN DE VELDE, H. PROYART, V. RETOURNÉ, M. VAN DE VELDE).

- **D'accepter** la rétrocession de cette concession,
- **D'autoriser** M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à celle-ci.

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

SLOW

ID : 080-218005387-20221215-40122022-DE

Le secrétaire de séance
Christian BOULOGNE



LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Morisel, le 22 décembre 2022.

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 22 décembre 2022.